

L'ÉCHO

DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTREAL,

PARAISSANT LE 1er ET LE 3me JEUDI DE CHAQUE MOIS.

LE PROCHAIN NUMÉRO PARAITRA DONC LE 19 AVRIL.

Volume II.

Montréal, (Bas-Canada,) 29 Mars 1860.

No. 7.

SOMMAIRE.—Chronique de la quinzaine.—Questions à l'ordre du jour sur le Pape, par Mgr. de Ségur.—Discours de M. C. S. Chierrier, C. R. en faveur du Pape.—Discours de M. Géd. Ouimet, M. P. P.—L'abus du talent par M. E. Sempé.—L'Eglise au Canada.—Notice sur M. Léon Giugras, prêtre du Séminaire de Québec.

AVIS IMPORTANTS.

Nous prions de nouveau ceux des abonnés à l'*Echo* qui auraient reçu, dans le temps, deux exemplaires du No. 12, expédiés le 15 Juin 1859, de vouloir bien nous en faire parvenir un exemplaire au plus tôt.

Chronique de la Quinzaine.

Discours du Souverain Pontife.—L'Instruction Pastorale de Mgr. de Montréal.—Vaines menaces des ennemis de l'Eglise.—Hésitations de la Politique.

Le Souverain Pontife, le jeudi de la Sexagésime, suivant l'usage, a vu réunis autour de lui les prédicateurs qui devaient occuper les Chaires principales à Rome pour le Carême ; il leur a adressé quelques paroles empreintes d'une majesté et d'une force qui ont touché profondément les cœurs et qui ont été regardées comme l'expression réelle d'une révélation intérieure.

Nous en reproduisons ici le trait le plus saillant et qui a semblé comme l'annonce authentique de tout ce qui doit arriver en ces jours de trouble, de tumulte et de confusion ; temps où il est si important que les âmes faibles et trop inattentives aux voies de la Providence soient éclairées, raffermies, rassurées et fortifiées. Après avoir dit aux Orateurs des différentes nations qui l'entouraient : *Allez et que vos paroles soient accompagnées de prières et de bonnes œuvres*, Sa Sainteté a ajouté avec force et avec une expression toute céleste :

“ Nous ne sommes encore qu'au commencement des malheurs qui vont fondre sur Nous, mais Nous avons devant les yeux cette consolante perspective qu'à mesure que les calamités vont naître, l'esprit de foi et de sacrifice se développera davantage.”

Et en même temps tous les traits du Souverain Pontife exprimaient une confiance telle qu'elle se

communiquait à tous ceux qui l'entouraient ; il y avait dans ses regards cette tranquillité et cette douceur pénétrante qu'on n'a jamais cessé de voir en Pie IX, même dans les plus grandes épreuves, mais qui, en ce moment, semblaient resplendir encore d'un plus grand éclat.

Or, au milieu de toutes les inquiétudes et les incertitudes douloureuses des catholiques et des contradictions si étranges de la politique humaine, les paroles du Chef des fidèles doivent être recueillies avec une vraie consolation et une ferme assurance.

Les souffrances ne peuvent manquer à l'Eglise, elles lui ont été annoncées par son Maître, mais elle se réjouit dans ces tribulations qui doivent lui amener un surcroît de force, de beauté et de grandeur ; ce ne sont plus des châtimens, des vengeances qu'elle considère, mais des épreuves fécondes, glorieuses et salutaires.

Écoutez donc avec bonheur les paroles du Chef de l'Eglise, acceptons l'épreuve avec résignation, soyons prêts à tous les sacrifices et à toutes les œuvres de zèle et de foi pour en porter notre part ; mais consolons-nous, l'Eglise que nous aimons y gagnera ; quelques jours de douleur feront plus, peut-être, que des années de travaux et de prospérités, et elle en sortira avec plus de lumières et des vertus plus grandes dans le cœur de ses enfants.

Cette ferme confiance dans l'avenir, nous la retrouvons aussi dans l'*Instruction* remarquable que vient de publier Mgr. de Montréal sur les *événements d'Italie* : c'est là le trait saillant qui éclate à chaque page. En résumant les preuves qui ont été fournies dans ces derniers temps, dans un si grand nombre d'écrits et en les accompagnant de considérations claires, solides, convaincantes, Mgr. de Montréal semble leur donner une force encore plus grande, par l'accent pénétrant de la foi admirable qui l'anime et de cet amour si tendre, si touchant qui remplit son cœur, pour l'Épouse de J.-C.

Les fidèles auront dans cet *écrit* l'ensemble de tout ce qui peut être invoqué de plus fort sur cette grande

question, et ils y retrouveront avec bonheur cette foi qui est leur guide et cette confiance inaltérable dont ils ont tant de besoin de se fortifier au milieu des assauts de l'iniquité et de la tempête qui se prépare ; ils savent que l'issue n'en peut être douteuse.

Les attaques redoublent dans les *journaux révolutionnaires* et elles sont si scandaleuses que le Gouvernement français a cru devoir donner un avertissement au *Siècle*, à l'occasion d'un dernier article qui dépassait, dans la forme, tous les autres ; mais quelque soit le ton de ces incriminations ; quelle modération qu'elles aient affectée parfois, elles n'en sont pas moins l'œuvre d'un esprit de ténèbres, de duplicité et de mensonge ; elles ne peuvent rien contre la vérité et la justice.

On s'est efforcé de falsifier et de dénaturer les actes du gouvernement du St. Siège ; on a pu faire de belles promesses aux peuples égarés, mais aussi combien il serait facile de montrer la supériorité de l'*administration temporelle* du Souverain Pontife, sur les gouvernements et sur les systèmes qui réclament contre lui et qui se récrient si fort.

Comme toujours, c'est l'esprit révolutionnaire qui s'agite le plus et qui a les plus grandes prétentions à succéder aux inconvénients existants, mais quelle pitié ! N'a-t-il pas suffisamment fait ses preuves, en bronillant et en bouleversant tout en chaque pays qui l'a honoré de sa confiance ? A-t-on besoin d'une nouvelle expérience et ne savons-nous pas de quelles belles promesses sont capables les oppositions en disponibilité de service ?

Au milieu de ce tumulte et de cet assaut de criaileries, quelques esprits ont cru remarquer de l'hésitation et de l'incertitude dans les nouvelles démarches du Gouvernement de la France. Est-ce un piège de plus ? Est-ce un retour à des idées plus saines ? La suite le démontrera, nous ne voulons rien présager ; mais il n'y a qu'une attitude franche et prononcée qui puisse désormais rassurer les catholiques et réparer les fautes passées.

Questions à l'ordre du jour,

PAR MGR. DE SEGUR, PRELAT ROMAIN.

SOMMAIRE.—On ne parle plus que du Pape. Qu'est-ce donc que le Pape ?—L'Évangile parle-t-il du Pape ?—Y aura-t-il des Papes jusqu'à la fin du monde ?—Tout le monde peut-il devenir Pape ?—Pourquoi le Pape est-il Roi temporel, puisqu'il est le Vicaire de JÉSUS-CHRIST, qui a dit : " Mon royaume n'est pas de ce monde ?"—Les Papes se sont passés pendant huit cents ans de temporel, ne pourraient-ils pas s'en passer encore ?—S'il faut un pouvoir temporel au Pape pour garantir son indépendance, Rome et un petit Etat ne lui suffiraient-ils pas ?—Si le Pape faisait des réformes et des concessions, il contenterait tout le monde.—Ce n'est pas, dit-on, par impiété qu'on veut retirer au Pape son pouvoir temporel ; c'est au contraire pour qu'il soit plus libre dans l'exercice de son ministère religieux.—Le Pape, dit-on encore, ne sait pas gouverner son Etat et il y a une foule d'abus qui rendent le peuple très-malheureux.

On ne parle plus que du Pape.

Qu'est-ce donc que le Pape ?

Le Pape est le Chef de la Religion Chrétienne.

La Religion n'a qu'un chef qui est JÉSUS-CHRIST dans les cieux ; mais sur la terre ce divin Chef a un

représentant visible, un Vicaire, un dépositaire de sa toute-puissance spirituelle ; ce Vicaire du Christ, ce représentant de DIEU, ce Grand-Prêtre de la Religion Chrétienne, c'est le Pape, évêque de Rome et successeur de saint Pierre.

L'Église est l'armée de Dieu qui, sur la terre, marche à la conquête du Paradis. De même que dans la glorieuse campagne de Crimée, l'armée française, commandée par un général en chef, avait cependant pour *chef véritable* l'Empereur Napoléon, éloigné d'elle ; de même les Chrétiens, gouvernés *spirituellement* ici-bas par le Pape, enseignés et jugés par lui, n'obéissent cependant qu'à JÉSUS-CHRIST, qu'à DIEU seul. L'autorité du Pape, c'est l'autorité du Christ ; son infaillibilité doctrinale est l'infaillibilité divine de JÉSUS-CHRIST, et lorsque nous nous agenouillons en présence du Pape pour recevoir ses bénédictions et lui témoigner nos respects religieux, ce n'est pas devant un homme, mais devant JÉSUS-CHRIST lui-même que nous nous prosternons.

Il serait trop long d'exposer ici tous les attributs de la puissance pontificale, il suffira de dire qu'elle est suprême et absolue en matière religieuse et qu'il est défendu, de droit divin, à toute créature humaine de s'y soustraire.

Tout ce qui touche le Pape touche directement tous les chrétiens, tous les catholiques ; il ne faut donc point s'étonner que, dans la crise actuelle, les chrétiens se préoccupent vivement et parlent beaucoup du Pape.

L'Évangile parle-t-il du Pape ?

L'Évangile ne prononce pas le nom de la Sainte Trinité, bien qu'il parle souvent et fort souvent de la Trinité. Il ne prononce pas non plus le nom du Pape, bien qu'à plusieurs reprises il parle de son autorité et de sa mission divine.

Qui ne connaît le célèbre passage de l'évangile de saint Mathieu, en son xvii^e chapitre, où JÉSUS-CHRIST constitue l'apôtre saint Pierre Chef de l'Église et fondement de la société chrétienne ? " Et moi, je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre j'éleverai mon Église et les puissances de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle ; c'est à toi que je donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux."

Cette promesse n'a pas besoin de commentaires ; elle est confirmée par le Sauveur peu de jours avant son Ascension, par ces paroles, non moins claires, de l'évangile de saint Jean : " Sois le pasteur de mes agneaux ; sois le pasteur de mes brebis."

L'apôtre saint Pierre a donc été choisi par JÉSUS-CHRIST pour être la pierre fondamentale de l'Église, le *Pasteur des fidèles et des Evêques*, le Chef spirituel du peuple chrétien et le Dépositaire suprême de la toute-puissance de DIEU. On ne peut rejeter l'*autorité de saint Pierre sans rejeter l'Évangile*. Or, notez-le bien, *saint Pierre c'est le Pape*. Comme hom-

me saint Pierre est mort, comme pape il vit toujours dans la personne des Evêques de Rome, ses successeurs.

Y aura-t-il des Papes jusqu'à la fin du monde ?

Oui, jusqu'à la fin du monde, et voici pourquoi : Notre-Seigneur Jésus-Christ en envoyant son Eglise prêcher l'Evangile à tous les peuples lui déclara solennellement "qu'il serait avec elle *jusqu'à la fin du monde*." Il l'a promis, Lui, dont les paroles ne passent point. L'Eglise catholique, l'Eglise de saint Pierre et des Apôtres durera donc autant que le monde ; et comme le Pape est le Chef de l'Eglise, le Pape durera autant qu'elle. Le Pape est aussi essentiel à la vie de l'Eglise que la tête est essentielle à la vie du corps. Plus de Pape, plus d'Eglise ; plus d'Eglise, plus de religion ; plus de religion, plus de société humaine. Tout cela se tient ; Dieu l'a ainsi réglé.

Donc, il y aura des Papes jusqu'à la fin du monde, jusqu'à l'Antechrist. Pie IX mourra, mais le Pape ne mourra pas.

Tout le monde peut-il devenir Pape ?

Rien n'est démocratique et populaire comme l'Eglise. Tous les citoyens de cette grande et divine monarchie peuvent être appelés à la gouverner. Tout homme, tout chrétien, quelque basse que soit son extraction, et quelque pauvre que soit sa naissance, peut devenir non-seulement prêtre, mais évêque, mais archevêque, mais cardinal, mais pape.

Et cela n'est pas seulement une belle théorie, c'est un fait glorieux pour la religion et fréquemment enregistré par l'histoire. Sur nos *deux cent cinquante-huit Papes*, plus de *cent* sont sortis des rangs du peuple, et un petit nombre seulement appartenait aux classes élevées de la société. Grégoire XVI, prédécesseur de Pie IX, était de famille pauvre ; le grand Sixte-Quint avait, dans son enfance, gardé les troupeaux ; Célestin V était un humble religieux, et tant d'autres, semblables en cela au *premier Pape*, le pêcheur de Galilée.

Plus des trois quarts des Evêques appartiennent, par leur naissance, à la plus modeste bourgeoisie, et plusieurs à la classe du pauvre peuple. Un des Cardinaux-Archev. français (1) les plus distingués aime à parler de son village et du moulin qu'il a servi jusqu'à l'âge de vingt ans. Il en est de même de plusieurs autres prélats que l'orgueil et l'ignorance accablent, quelquefois, mais si injustement de fierté.

Rien ne ressemble moins à une *caste* que le sacerdoce catholique ; rien n'est plus mêlé aux rangs du peuple chrétien que les prêtres, les évêques et les papes. Dieu, qui aime les pauvres et ne fait point acception des personnes, met à la portée de tous ses fidèles les charges les plus éminentes de son Eglise. Je le répète, tout le monde peut devenir Pape, excepté les femmes. La fable ridicule de la prétendue papesse

Jeanne, accréditée jadis par les historiens protestants, est maintenant rejetée par les protestants eux-mêmes. Il n'y a de *papes* qu'en Angleterre (et en Russie). On avait, par dérision, donné ce surnom au pape Jean VIII, à cause de sa faiblesse ; et les écrivains pervers ont pris au sérieux cette mauvaise plaisanterie et s'en sont fait une arme contre l'Eglise et la Papauté.

Pourquoi le Pape est-il Roi temporel puisqu'il est le Vicaire de Jésus-Christ qui a dit : " Mon Royaume n'est pas de ce monde ? "

Notre-Seigneur a dit en effet : " Mon royaume n'est pas de ce monde ; " mais de grâce, pas de jeux de mots. Il s'agit ici de choses sérieuses.

Traduite en notre linge, cette parole de l'Evangile prête à un double sens, et, presque toujours on la prend dans le mauvais. Jésus a dit : *Regnum meum non est de hoc mundo*, ce qui veut dire en bon français : Mon royaume n'est pas d'ici, ne vient pas de ce monde, mais du ciel ; et toi, Pilate, qui m'interroges, tu te méprends en croyant que ma royauté ressemble à celle de César.—Mon royaume est céleste et ma royauté divine.—Où voit-on que Notre-Seigneur dise mon royaume n'est pas sur la terre ? Ce royaume qui est son Eglise est sur *la terre*, tout en ayant une origine et une fin céleste ; sa royauté qu'il a laissée à son Vicaire n'est pas *de* ce monde, mais elle est *en* ce monde. Il ne s'agit pas ici de pouvoir temporel ; et cette objection, aussi dévote qu'évangélique, tombe d'elle-même devant les premiers éléments de la grammaire latine. De ce que Notre-Seigneur affirme que son royaume vient de Dieu, s'ensuit-il que ce royaume ne puisse *en ce monde* être garanti par un pouvoir temporel ? S'il ne l'a pas ordonné, il est loin de l'avoir défendu.

Le pouvoir temporel du Pape ne se confond pas plus avec la royauté spirituelle que le vêtement avec la personne qu'il recouvre et garantit.

Si les Papes ont reçu des souverains catholiques une royauté temporelle, ce n'a été que par nécessité et parce que le libre exercice de leur ministère pontifical exigeait cette garantie d'indépendance. A tous propos on les violentait : un Etat temporel leur a été donné comme armure défensive.

Les Papes ne sont donc rois que pour pouvoir être plus librement et plus complètement pontifes. Il n'y a pas là confusion, mais union des deux puissances. La principale est, certes, la puissance spirituelle : la temporelle n'est que l'accessoire, mais l'accessoire nécessaire comme le vêtement est l'indispensable accessoire du corps.

Les Papes se sont passés pendant huit cents ans de temporel, ne pourraient-ils pas s'en passer encore ?

Sans doute, et leur puissance spirituelle, qui est immuable et divine, sortirait victorieuse de cette épreuve ; elle en a supporté bien d'autres ? Pendant huit siècles les Papes n'ont pas eu de temporel ; aussi les *cinquante-deux* premiers furent-ils tous martyrisés ; ce qui n'est pas, avouez-le, un état normal.

(1) Monseigneur Gousset, Archevêque de Rheims.

Après les grandes persécutions, ou bien ils furent *defait* les souverains de Rome, et échappèrent ainsi aux vexations de leurs dangereux voisins, ou bien ils vécurent sous la domination directe des Empereurs romains, qui les traitèrent ou plutôt les maltraitèrent selon leurs caprices, les exilant de Rome, les jetant en prison, toutes les fois que le Pontife ne voulait pas se faire courtisan.

Pépin et Charlemagne, en grands princes et en grands chrétiens qu'ils étaient, firent cesser cet état de choses intolérable, et ils eurent l'honneur d'être, il y a plus de *mille ans*, les instruments de la Providence pour donner au St.-Siège apostolique la paix et la liberté sans lesquelles il ne peut régulièrement gouverner l'Eglise.

Le peut-il maintenant ?—Le Pape, et avec le Pape tous les Evêques ne le pensent pas ; et voyez si le plus simple bon sens n'est pas de leur avis. Si le Pape n'avait plus un Etat temporel pour garantir son indépendance, il faudrait nécessairement qu'il fût sujet du prince à qui appartiendrait la ville de Rome dont le Pape est toujours Evêque. Le Pape serait donc sujet français, ou piémontais, ou napolitain, ou autrichien, ou anglais. Qui ne voit, dès lors, les immenses inconvénients de cette position pour l'exercice du pouvoir spirituel ? Sans parler des influences et des pressions occultes de son souverain, celui-ci ne pourrait-il pas, dans un moment donné, couper court à toutes les correspondances du Pape avec l'Evêque catholique, arrêter ses encycliques et ses bulles, le réduire *de fait* au silence ? Les fidèles, les évêques et les souverains des autres pays ne seraient-ils pas en légitime et perpétuel soupçon au sujet des actes d'un Pontife soumis à un Prince étranger ? Que serait-ce si ce prince était ennemi politique ? Que serait-ce s'il était hérétique ou persécuteur ? Et puis, ce prince souverain de Rome ne s'arrangerait-il pas toujours de manière à faire *nommer un Pape de sa nation et de sa façon* ? Ne serait-ce pas ruiner, ou à peu près, toute la confiance du monde catholique et politique ?

Il faut donc, de nos jours comme jadis, que le Pape ait une puissance temporelle, et tel était, du reste, le sentiment de l'Empereur Napoléon Ier. "L'autorité du Pape, disait-il, serait-elle aussi forte, s'il restait dans un pays qui ne lui appartint pas, et en présence du pouvoir de l'Etat ? Le Pape n'est pas à Paris, et c'est un bien. Nous vénérons son autorité spirituelle, *précisément parce qu'il n'est ni à Madrid ni à Vienne*. A Vienne et à Madrid on dit la même chose. C'est un bien pour tous qu'il ne réside ni auprès de nous, ni auprès de nos rivaux, mais dans l'antique Rome, loin des mains des empereurs allemands, loin de celles des rois de France et des rois d'Espagne, tenant la balance égale parmi les souverains catholiques, s'inclinant un peu plus vers le plus fort, mais se relevant au-dessus de lui quand celui-ci devient oppresseur. *C'est là l'œuvre des*

siècles, et ils l'ont bien faite ; c'est l'institution la plus sage et la plus avantageuse qu'on puisse imaginer dans le gouvernement des âmes."

S'il faut un pouvoir temporel au Pape pour garantir son indépendance, Rome et un petit état ne lui suffiraient-ils pas ?

L'inconvénient serait le même et le bénéfice n'existerait plus.

Ce n'est pas par ambition que le Pape veut conserver ses Etats, et *tous* ses Etats. Plus qu'un autre, le bon et saint Pie IX est au-dessus des pensées de la terre. La grande raison pour laquelle il revendique la propriété de *tout* le patrimoine de saint Pierre, c'est que tout ce patrimoine est la propriété légitime de l'Eglise, et que le Pape ne peut, sans manquer à tous ses devoirs, abandonner les principes sacrés de la propriété et de la justice.

Il les revendique en second lieu parce qu'il n'en est pas le propriétaire, mais simplement l'administrateur au nom et pour le bien de l'Eglise universelle et du Saint-Siège.

Il les revendique parce qu'il s'y est obligé par serment en montant sur le trône pontifical, jurant de transmettre intact à ses successeurs le dépôt que la Providence lui confiait pour quelques années.

Il les revendique enfin, parce que l'Etat pontifical actuel est déjà bien faible en puissance et en étendue, et que s'il perdait les Légations, qui sont le plus riche fleuron de sa couronne, l'exiguïté de son territoire en rendrait la possession presque illusoire pour l'indépendance pontificale. Afin d'être réellement indépendant, le Pape doit posséder autour de sa Capitale une étendue notable de territoire pour être à couvert de la violence de voisins puissants, et posséder les ressources nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Il ne suffit pas que le Pape ait de quoi vivre ; il faut qu'il ait de quoi vivre comme Pape, comme Chef de la chrétienté et de l'humanité. Il faut qu'il puisse donner et donner avec munificence, et qu'il puisse faire aux chrétiens les honneurs de *leur* Capitale.

Je sais qu'on parle de substituer aux revenus pontificaux une large *pension alimentaire* payée par plusieurs Etats de l'Europe. Mais alors la situation serait tout-à-fait renversée ; le Pape ne donnerait plus, il recevrait ; et il serait en outre à la merci de ceux *dont il ne doit pas dépendre*. Et puis, dans un siècle comme le nôtre, où la révolution ébranle tout, qui pourrait garantir, même pour vingt ans, la régularité de ce tribut ?

Voilà pourquoi le Pape et l'Evêque réclament énergiquement l'intégrité des droits temporels du Saint-Siège ; il me semble que rien n'est plus juste que cette demande.

Si le Pape faisait des réformes et des concessions, il contenterait tout le monde.

Contenter tout le monde avec des concessions et des réformes ! Bonnes gens qui croyez satisfaire les

révolutionnaires à si peu de frais ! Louis XVI a fait des concessions, où Pont-elles mené ? En montant sur son trône le magnanime, le libéral Pie IX a fait aussi des réformes, et trop de réformes peut-être ; deux ans n'étaient pas écoulés qu'il était prisonnier dans son palais et obligé de chercher dans un exil volontaire la sûreté de sa propre vie !

Ce n'est pas à quelques provinces d'Italie qu'en veulent les ennemis du pouvoir temporel du Pape ; qu'on le sache bien, c'est à l'Eglise, à la Papauté, à la Religion. Ils le déclarent impudemment dans les journaux, dans les pamphlets. Ils se soucient fort peu et des réformes et de l'Italie et des Italiens ; ils n'en veulent qu'au Pape.

Pie IX me l'a dit un jour à moi-même : *“ On n'attaque mon pouvoir temporel que parce que je suis le Pape. ”*

En outre, le Saint-Père ne peut plus, lors même qu'il en aurait le désir, faire à ses adversaires la moindre concession. Il ne s'agit plus pour lui d'accorder, comme en 1846, quelques réformes ; d'abandonner quelques provinces, mais bien de soutenir, de maintenir dans leur intégrité les principes sacrés du droit public et l'inviolabilité des faibles puissances et des titres légitimes. Toute la force du Pape est dans son droit, et c'est pour cela qu'il ne peut ni ne veut reculer d'un pas.

Qui donc montrera au monde que le droit du plus fort n'est pas toujours le meilleur, si ce n'est le Gardien de la vraie morale et le Chef de la Religion Chrétienne ?

Mais, dit-on, ce n'est pas par impiété qu'on veut retirer au Pape son pouvoir temporel ; c'est au contraire pour qu'il soit plus libre dans l'exercice de son ministère religieux.

Cette pieuse sollicitude pour les intérêts catholiques est très-touchante, et le Pape ainsi que les évêques devraient en être profondément émus.

Cette piété ressemble aux soins charitables du larron qui dépouillait un pauvre voyageur de son manteau, de ses habits et de sa bourse, ne lui laissant que sa chemise et lui disant avec douceur : *“ Marchez maintenant, mon bon ami, et courez tout à votre aise ; vous voici débarrassé de ce qui gênait vos allures. ”*

Les Légations sont le manteau et la bourse ; les Marches sont les habits ; Rome et les Jardins sont la chemise. Que le Saint-Siège serait donc libre s'il n'avait plus rien de tout cela !

Sous la peau du mouton, Pie IX voit briller l'œil et la dent du loup révolutionnaire qui a déjà envahi son bercail après avoir ravagé et ensanglanté toutes les contrées de l'Europe. Il sait ce qu'il doit penser de cette douceur et de cette piété, et il nous crie à tous ce que jadis le divin Maître disait aux apôtres : *“ Prenez garde de vous laisser séduire. ”* *Videte ne quis vos seducat.*

Mais, dit-on encore, le Pape ne sait pas gouverner son Etat, et il y a une foule d'abus qui rendent le peuple très malheureux.

J'ai passé quatre ans à Rome, et je vous parle ici d'expérience. Les trois quarts, pour ne pas dire les neuf-dixièmes, des abus que l'on reproche aux Etats de l'Eglise, sont des impostures qui exciteraient le sourire de ceux qui connaissent les choses, s'il ne s'élevait en même temps dans le cœur un sentiment d'indignation à la vue de mensonges si perfides.

Je ne prétends certes pas que tout soit parfait dans l'Etat romain. Le Pape ne le prétend pas non plus. Partout où il y a des hommes, il y a des faiblesses et des misères. Quel est le gouvernement où il n'y ait pas d'abus et beaucoup d'abus ? Ce que je puis vous affirmer, c'est que le peuple des Etats pontificaux est un des peuples les mieux partagés de la terre, et qu'il n'en est peut-être pas un qui connaisse aussi peu les angoisses de la misère. J'ai visité des villes de cinq à six mille âmes où il n'y avait pas un seul pauvre ; je citerai entre autres Genazano, dans la Sabine, à onze lieues de Rome, et cette ville n'est pas seule de son espèce. Il ne faut pas juger de tout l'Etat romain par les rues de Rome et par quatre ou cinq autres villes où l'affluence des étrangers fait abonder les mendiants.

La culture des Etats du Pape est en général remarquablement avancée, et des statistiques officielles recueillies naguère par le comte de Rayneval, ancien ambassadeur de France à Rome, constatent que, malgré le trouble, chaque jour croissant, que les révolutionnaires étrangers introduisent dans ces contrées, la prospérité matérielle y dépasse la nôtre sous certains rapports ; par exemple, sous le rapport des impôts qui sont presque moitié moins élevés qu'en France.

Que les Anglais, les protestants, les révolutionnaires, en un mot tous les ennemis actuels de l'Eglise crient aux abus, demandent des réformes, accusent ce qu'ils appellent le joug abrutissant des cardinaux, rien d'étonnant ; il n'y a, dans tout cela, que de la *passion anti-catholique*. Ces calomnies ont été réfutées mille fois ; je me contenterai ici d'un seul témoignage qui ne peut être suspect. En 1848, un membre zélé de l'Eglise protestante d'Ecosse, M. Ch. Mac-Farlane, écrivait ces paroles après avoir visité les Etats pontificaux dans toutes leurs parties : *“ Ce que nous voyions ici, dans les Etats pontificaux, nous prouvait bien que les prédécesseurs de Pie IX n'étaient ni errourés, ni idiots, tels que l'on voudrait nous les peindre, et que son prédécesseur immédiat, Grégoire XVI, qui laissa le pays dans une condition de prospérité sans exemple, n'était pas un tyran destructeur. ”*

N'est-il pas étrange que l'on vienne reprocher à l'Eglise romaine de ne pas savoir gouverner, elle qui a donné à l'Europe ses plus grands hommes d'Etat ? Les noms de l'abbé Suger, des cardinaux d'Ambroise, Ximènes, Alberoni, Richelieu, Mazarin, etc., ne sont-

ils pas la réfutation vivante de cette accusation puérole ?

Il y a maintenant, comme toujours, parmi les cardinaux qui entourent le Pape, des hommes du plus grand mérite ; et les gens qui disent le contraire parlent de ce qu'ils ignorent.

Ce qu'on pourrait reprocher aux cardinaux et aux autres gouvernants est précisément l'opposé de ce qu'on leur reproche ; ils sont trop bons, trop paternels, trop indulgents, et c'est ce dont abusent leurs ennemis. De plus, ils n'ont pas et ils ne peuvent avoir l'esprit militaire, et ils se trouvent souvent sans résistance suffisante devant l'audace de la révolte. Mais ces révoltes n'auraient pas lieu si on laissait à elles-mêmes ces populations naturellement paisibles et religieuses.

C'est la révolution et non le Pape qu'il faut accuser des malheurs qui, depuis soixante ans, affligent l'Italie.

A Continuer.

Discours de M. C. S. Cherrier, C. R.

Prononcé dans l'Eglise Paroissiale de Montréal, le 26 Février, dans la

GRANDE DEMONSTRATION des CATHOLIQUES en faveur de PIE IX.

Monseigneur, Monsieur le Président et Messieurs,

Au moment où dans la France, cette fille aînée de l'Eglise, la voix de l'Episcopat est étouffée, les organes de l'opinion catholique supprimés ou menacés, un sentiment de reconnaissance doit s'élever ici de tous les cœurs jusqu'au trône du Dieu des nations pour le remercier de la liberté dont nous, descendants de la France, jouissons dans ce coin reculé du globe, et qui nous permet d'exprimer toutes nos sympathies pour les angoisses du Père commun des fidèles. Quel plus noble usage pouvons-nous faire de cette liberté et des institutions qui nous la garantissent que de protester comme nous allons le faire, au nom de la faiblesse opprimée contre l'abus de la force, au nom des titres les plus légitimes contre des tentatives de spoliation, au nom de la vérité contre une illusion produite par des paroles officielles qui ont rassuré la France et avec elle tout le monde catholique, sur le sort des Etats Pontificaux maintenant menacés de démembrement. Dans l'opinion de publicistes éclairés les motifs que l'on invoque pour justifier cette séparation conduiraient logiquement non seulement à l'affaiblissement du pouvoir temporel du Souverain Pontife, mais à son anéantissement même. Dès lors, il n'est pas étonnant que le monde catholique se soit ému à la vue des graves atteintes qui menaçaient ce pouvoir et que, partout où la pensée catholique n'a pas été étouffée, on ait vu des manifestations qui, comme celle-ci, ont un double but, celui de témoigner du dévouement filial des catholiques pour la personne auguste du Saint Père et celui de proclamer leur opinion sur la nécessité et la légitimité de sa puissance temporelle.

Le temps ne me permet pas de discuter cette question du pouvoir temporel des Papes comme elle le

mériterait, de démontrer que leur souveraineté repose sur les titres les plus sacrés et que dans l'état actuel du monde, elle est essentielle à l'indépendance du Saint Siège. Du reste, la nécessité du pouvoir temporel des Papes n'a-t-elle pas été prouvée jusqu'à l'évidence, non seulement par l'Episcopat Catholique, mais encore par des écrivains laïcs éminents et des publicistes distingués, unanimes sur ce point, quoique professant d'ailleurs et sur d'autres sujets des opinions opposées. Lorsque des intelligences d'élite comme les Dupanloup, les Montalembert, les Villemain, les Thiers, etc., se sont tous accordés à défendre la puissance temporelle des Pontifes Romains et à en faire ressortir la nécessité et la salutaire influence dans des écrits remarquables par la vigueur du raisonnement, la profondeur de l'érudition, l'élévation des idées et l'énergie du style, qui oserait contester cette vérité proclamée par ces formidables athlètes de la pensée ? Parmi les défenseurs du pouvoir Papal, les uns l'ont regardé comme l'appui le plus sûr de l'Unité Catholique, d'autres ont vu dans sa destruction, non seulement l'ébranlement du monde moral, mais encore celui des bases sur lesquels repose le Droit Public Européen, dont la Souveraineté Papale forme l'un des éléments les plus essentiels. Quelques-uns enfin ont pensé, avec raison, qu'il était le rempart le plus solide de l'inviolabilité de la conscience et de l'indépendance de la pensée humaine.

M. Thiers, dans un mémorable rapport qu'il fit comme membre d'une Commission de l'Assemblée Législative, disait : " En effet sans l'autorité du Souverain Pontife, l'Unité Catholique se dissoudrait ; sans cette unité, le Catholicisme périrait au milieu des sectes ; et le monde moral, déjà si fortement ébranlé, serait bouleversé de fond en comble."

" Mais l'Unité Catholique qui exige une certaine soumission religieuse de la part des nations chrétiennes, serait inacceptable, si le Pontife qui en est le dépositaire n'était complètement indépendant, si au milieu du territoire que les siècles lui ont assigné, que toutes les nations lui ont maintenu, un autre Souverain, prince ou peuple, s'élevait pour lui dicter des lois. Pour le Pontificat il n'y a d'indépendance que la Souveraineté même. C'est là un intérêt de premier ordre, qui doit faire taire les intérêts particuliers des nations, comme dans un état, l'intérêt public fait taire les intérêts individuels ; et il autorisait suffisamment les puissances catholiques à rétablir Pie IX sur son Siège Pontifical."

Longtemps avant M. Thiers, Fleury avait dit : " Tant que l'Empire Romain avait subsisté il renfermait dans sa vaste étendue presque toute la Chrétienté ; mais depuis que l'Europe est divisée entre plusieurs princes indépendants les uns des autres, si le Pape eût été sujet de l'un d'eux, il eût été à craindre que les autres eussent peine à le reconnaître pour père commun, et que les schismes n'eussent été fréquents : on peut donc croire que c'est par un

“ effet particulier de la Providence que le Pape s'est trouvé indépendant.”

L'on voit par ces passages que l'homme d'état moderne et l'historien ecclésiastique se réunissent pour regarder l'indépendance temporelle du Pape comme la sauvegarde de l'Unité Catholique.

Quant à l'inviolabilité de la conscience, à l'indépendance de la pensée, écoutons un auteur protestant encore vivant : “ L'Eglise, dit-il, a maintenu que la force n'avait aucune action sur le système des croyances, des espérances, des promesses religieuses, que le monde spirituel et le monde temporel étaient complètement distincts.”

Plus loin il ajoute : “ En soutenant l'indépendance du monde intellectuel en général, dans son ensemble, l'Eglise a préparé l'indépendance du monde intellectuel, individuel, l'indépendance de la pensée.”

Comment l'Eglise a-t-elle pu exercer cette salutaire influence, proclamer cette glorieuse liberté des âmes et affranchir la pensée humaine, sinon par l'intermédiaire et l'action puissante de ses Pontifes-Rois ? Comme leur Souveraineté a été reconnue et l'intégrité de leur territoire garantie, à diverses reprises, par les traités qui constituent le Droit Public Européen ; les hommes d'Etat, les Diplomates, ont dû voir aussi dans les attentats médités contre la puissance temporelle des Papes, de graves atteintes portées au Droit Public qui régit l'Europe. Il est inutile sans doute d'opposer aux adversaires de cette puissance des opinions de théologiens, des mandements d'Evêques : eh bien ! on leur opposera encore un témoignage sans doute irrécusable à leurs yeux, celui de M. Odilon Barrot qu'on ne peut accuser d'une partialité aveugle envers la Papauté. Voici comment s'exprimait ce ministre de la dernière République Française, alors qu'il était président du Conseil : “ Il faut que les deux pouvoirs soient confondus dans les Etats Romains pour qu'ils soient séparés dans le reste du monde.”

Qui peut en effet maintenir la séparation des pouvoirs spirituel et temporel, et empêcher ce dernier d'asservir le premier ou de l'avilir, et de porter atteinte à l'inviolabilité de la conscience, si ce n'est cette grande puissance morale qui a son siège à Rome et de là règne sur l'univers catholique ? Et comment peut-elle le faire avec tout l'effort désirable, comment pourrait-elle se faire entendre des peuples et de leurs gouvernements, si elle ne jouissait pas de la plus complète indépendance, si elle n'était pas elle-même Souveraine ? Sans doute que les Papes dépouillés de leur autorité temporelle, pourraient encore parler avec cette indépendance que donne une mission divine ; sans doute qu'ils pourraient encore déployer devant un empereur la liberté apostolique que l'on admire dans le saint Evêque de Milan. Mais pourraient-ils l'arrêter sur le seuil du temple, comme le fit St. Ambroise dans un siècle de foi, bien différent du nôtre sous ce rapport. Dans l'organisation politique des sociétés mo-

dernes où les Papes sont souvent appelés à empêcher les empiétements du pouvoir civil sur le pouvoir ecclésiastique et à protéger l'inviolabilité de la conscience, outre cette indépendance morale dont ils ont donné de si beaux exemples dans tous les temps, il leur faut une indépendance politique que la Souveraineté peut seule donner. Elle seule aussi peut leur procurer cette liberté d'action dont ils ont besoin au dedans comme au dehors. Si le successeur de St. Pierre devenait aujourd'hui sujet, sa voix ne serait-elle pas exposée à être étouffée chaque fois que son Souverain le jugerait convenable à ses intérêts ? Le Pape doit être Souverain pour qu'au dedans son action ne soit pas gênée, ses décrets supprimés et sa voix étouffée ; il doit l'être encore pour qu'au dehors cette action se fasse sentir dans tous les états de la Chrétienté, que ses décrets y puissent pénétrer et que sa voix ne soit pas arrêtée à la frontière. La seule garantie que le Chef de l'Eglise puisse avoir de cette indépendance intérieure et extérieure, c'est un pouvoir temporel et souverain qui lui permette de traiter d'égal à égal avec les autres puissances et qui lui donne le droit de se faire représenter auprès d'elles comme elles-mêmes le sont auprès de lui.

Cette vérité est tellement évidente qu'elle a obtenu l'assentiment des hommes les plus éclairés de nos jours. Avant eux, d'autres écrivains dont le témoignage ne peut non plus être récusé par les adversaires du pouvoir temporel du Saint Père avaient également reconnu sa nécessité.

Un orateur du Concile de Bâle, cité par Ranke alors protestant, avait dit : “ Autrefois mon opinion était qu'il aurait été utile de séparer le pouvoir temporel du pouvoir spirituel : mais maintenant j'ai reconnu que le signe extérieur sans le pouvoir est ridicule, que le Pape, sans le patrimoine de l'Eglise, ne représente autre chose que le serviteur des rois et des princes.”

Jean de Muller, protestant, écrit : “ Si le Pape fût resté à Avignon, il serait devenu un grand Aumônier de France, qu'aucune autre nation n'aurait reconnu à l'exception de la France.”

Napoléon I lui-même, alors que l'ennivrement du pouvoir n'avait pas encore faussé ses idées, et que son jugement n'avait pas été égaré par une insatiable ambition, s'était fortement prononcé en faveur du pouvoir temporel du Pape, il en donnait d'excellentes raisons qu'on peut voir dans l'histoire du Consulat de M. Thiers. “ Ce sont les siècles qui ont fait cela ” disait-il en parlant de ce pouvoir “ et ils l'ont bien fait.”

Et comment les siècles l'ont-ils fait, sinon par une intervention toute spéciale de la Providence, par une suite merveilleuse d'événements si souvent manifestés et répétés que les Catholiques, sans voir dans la souveraineté temporelle du Pape un dogme ni un article de foi, y voyent cependant un fait providentiel digne de leur admiration, de leur reconnaissance et propre

à inspirer une légitime confiance dans la durée de cette souveraineté. Il est vrai que Napoléon empereur ne parla pas comme Napoléon consul. Mais quand le grand dominateur a tenu un autre langage, il voulait avoir le Pape dans sa Capitale et sous sa dépendance, avoir un Pape, comme dit M. Villemain dans la condition de *Muphti*, un Pape entièrement sous la main du *Commandeur des Croiyants*. Il n'y avait alors que la réunion des deux pouvoirs qui pût satisfaire l'ambition démesurée du conquérant. Il se chargeait d'avance de vérifier la justesse des paroles de M. Odilon Barrot quand il disait, comme on l'a vu plus haut : "les deux pouvoirs doivent être confondus dans les Etats Romains pour qu'ils soient séparés dans le reste du monde," séparation qui peut seule exclure la tyrannie qui voudrait peser sur les consciences. Si les publicistes et les écrivains les plus célèbres sont d'accord à regarder la souveraineté du Pape comme la garantie la plus sûre de son indépendance, et de sa liberté d'action dans l'exercice de son pouvoir spirituel, ils ne le sont pas moins à reconnaître la légitimité de cette souveraineté et l'influence civilisatrice qu'elle a exercée dans le monde entier. Sur ce point, les témoignages les moins suspects ne manquent pas ; et je tiens d'autant plus à les citer qu'ils me paraissent très propres à dissiper bien des préjugés, à faire évanouir bien des illusions.

Quelle est la souveraineté dont l'origine soit plus pure, j'oserai dire plus sainte que celle du Pontife de Rome ? Exempte de toute usurpation, elle n'a coûté, comme l'observe le Père Ventura, ni une goutte de sang, ni une larme aux peuples, elle est la seule qui puisse rappeler son origine sans rougir. Elle repose sur le consentement des peuples qui l'ont décernée aux Souverains Pontifes comme prix de services rendus à Rome, et à l'Italie entière, et en retour de la protection que cette Capitale du monde chrétien trouva dans le Saint Siège, quand les Empereurs d'Orient ne voulaient plus ou ne pouvaient plus la protéger contre les invasions des barbares. Longtemps avant les donations de Pépin et de Charlemagne, les Papes étaient devenus de fait de véritables Souverains en vertu du protectorat que les circonstances et les vœux du Sénat et du peuple leur attribuèrent sur la ville et le duché de Rome. Aussi M. Villemain, en rappelant la conduite héroïque de quelques Papes observe que "ce sont là les précédents qui autorisent à demander, même aujourd'hui, s'il existe quelque part un titre de Souveraineté aussi antique et mieux sanctionné, dans la reconnaissance du monde, que celui des Pontifes de Rome."

Tous les éléments d'une Souveraineté très légitime se trouvent donc réunis dans celle des Pontifes Romains, pureté d'origine, ancienneté d'existence, consentement des peuples, traditions et croyance publiques.

Voltaire cité par M. Villemain avoue que le temps a donné au Saint Siège "des droits aussi réels sur

"ses Etats que les autres Souverains de l'Europe en ont sur les leurs."

Suivant M. Guizot cette Souveraineté "repose non seulement sur la croyance publique, mais sur les traditions."

Je me hâte de citer un autre témoignage bien précieux, c'est celui du sceptique Gibbon auquel la vérité historique la plus évidente a pu seule arracher cet aveu. J'emprunte cette citation à M. Veuillot.

"L'influence de la religion pouvait seule suppléer au défaut de lois ; le tumulte et la violence des assemblées où se débattaient également les affaires particulières et les négociations du dehors ne pouvaient être tempérés que par l'autorité du Pontife. Ses aumônes, sa correspondance avec les Rois et les Prélats de l'Occident, les services qu'il avait rendus si récemment, la gratitude et le serment des Romains devaient les accoutumer à le considérer comme le premier magistrat ou le prince de leur cité. Malgré leur humilité toute chrétienne, on donnait déjà aux Papes le titre de *Dominus* ou Seigneur, et leur profil avec leur inscription se trouvaient sur les monnaies de cette époque. *Leur domination temporelle se trouve ainsi fondée sur mille années de respect*, et leur plus beau titre à la Souveraineté est le libre choix d'un peuple qu'ils délivrèrent de l'esclavage."

Ainsi s'est formé ce gouvernement des Papes, cette royauté exceptionnelle et sans précédent, cet ouvrage des siècles qui l'ont bien fait, ce fait providentiel, qui ne pourrait cesser sans produire dans le monde politique aussi bien que dans le monde catholique, une perturbation, que tous les hommes sincèrement religieux, que tous les esprits sages et éclairés s'efforceraient dans tous les temps de conjurer :

A continuer.

Voici comment s'exprimait M. Gédéon Ouimet, M. P. P., dans la même circonstance.

Messieurs, l'on vous a parlé éloquentement de l'institution du pouvoir temporel du Pape. Ce que l'on vous a dit ne laisse rien à désirer sur ce sujet. Aussi mon intention n'est-elle pas de vous en entretenir. Qu'il me soit seulement permis de vous demander si vous croyez que le peuple des Romagnes, la partie saine, pensante, probe et honnête de cette population, se plaint réellement du gouvernement papal ! Non, messieurs, cette population ne cède qu'aux audacieuses entreprises d'une infime minorité. Il a été dit par une bouche qui ne dit que la vérité, par celui qui ne donne qu'un témoignage vrai, que la corruption et l'argent avaient été employés pour tromper une partie de ces populations ; oui, Messieurs, car autrement comment croire que l'on ait voulu se soustraire à l'autorité du gouvernement paternel du Pape ? Essayer de faire croire le contraire, c'est se tromper et vouloir tromper. Qui donc peut craindre ce gouvernement ? Qui peut se plaindre d'un gouvernement qui n'a pour

armes que la prière, et pour vengeance que le pardon ? Nous avons vu promener un étendard dans l'Italie Centrale; on a osé l'appeler l'étendard de la liberté, et moi, MM., je l'appelle *l'étendard de la révolte*. Quoiqu'on en dise, jamais les populations des Romagnes ne seront plus à l'abri, qu'à *l'ombre de la Tiare*. L'heure avancée me force de ne pas pousser plus loin cette discussion.

Je vais donc, MM., vous proposer une Résolution qui sera, comme les autres, reçue avec enthousiasme. En effet, il s'agit d'inviter le peuple des campagnes à se joindre à nous, à faire écho à cette assemblée. Nous sommes certains, d'avance, de rencontrer chez nos compatriotes Canadiens Catholiques des campagnes, la même ardeur qui nous anime et le même dévouement à la cause du St. Père.

De l'abus du talent,

PAR M. EDOUARD SEMPÉ.

Lue dans la salle du Cabinet de lecture paroissial, le 21 février 1860.

M. le Supérieur, Mesdames et Messieurs,

Étranger sur ce rivage et justement pénétré de la faiblesse de mes forces, c'est avec une certaine défiance de moi-même que je parais ce soir devant une assemblée, où je vois réunis, comme en un brillant faisceau, la grâce, le mérite et le savoir; et je ne saurais me défendre d'une craintive hésitation, en me voyant à cette tribune, d'où sont déjà tombées tant d'éloquents paroles et de si beaux enseignements. Mais les bienveillantes sympathies et l'accueil hospitalier que j'ai trouvés dans les murs de votre belle cité, en faisant taire mes appréhensions, sont pour moi le plus sûr garant d'une indulgence que j'implore, parce qu'elle m'est nécessaire; et d'ailleurs, pardonnez-moi l'aveu de cette consolante impression, dans la douce urbanité de vos mœurs, dans cette gracieuse affabilité de caractère, ces allures de franchise et de courtoisie, dans ces nobles types où respirent à la fois la droiture du cœur et la noblesse du sentiment, à ce cachet de votre race, j'ai retrouvé ici l'image d'une patrie qui m'est chère.

Non, je ne suis pas complètement étranger sur cette plage, car ne sommes-nous pas les fils de la même mère? Vos traditions sont les miennes, mes gloires sont les vôtres, le récit de vos exploits a fait battre mon cœur de Français; nos aïeux s'illustrèrent ensemble pour le triomphe de la même cause, le drapeau qui vous ombre de ses plis est aussi le drapeau qui flotte dans mes foyers, et si je ne suis pas pour vous un compatriote du Canada, je suis du moins, et je m'honore de ce titre, un de vos frères d'outre-mer.

Invité à faire une lecture dans cette salle à une époque où la littérature et la presse, libres de toute entrave et dépouillant jusqu'aux plus légères ombres de pudeur, semblent avoir ourdi pour la ruine des sociétés une immense conspiration, j'ai cru faire un

choix utile et d'une actualité vitale en étalant sous vos yeux, dans une courte esquisse, les fatales influences des ouvrages corrupteurs. Je ne me dissimule pas toute la difficulté d'une tâche aussi délicate, mais l'obstacle ne doit pas arrêter le soldat de la bonne cause et du bon droit; et quand le fléau des aberrations envahit le champ des intelligences, tout honnête homme doit s'atteler au char de la vérité qui sauve, et porter dans la mesure de ses ressources le tribut de son effort, à la grande lutte du bien contre le mal. C'est pour cela, Messieurs, que je prends aujourd'hui la parole dans cette enceinte, et si je reste au-dessous du rôle que je me suis imposé, j'emporterai du moins, comme consolation, le témoignage d'une conscience satisfaite, récompense la plus douce qui se puisse goûter ici-bas d'un service rendu et d'un devoir accompli.

Dépérissement de la foi chrétienne dans les âmes, tumultueux orages et perversité dans les cœurs, avilissement de la pensée, mépris des plus saints devoirs, comme des plus nobles vertus, oubli des sacrés enseignements de la morale et de l'honneur, flétrissants désordres dans le sanctuaire des familles, patrimoines engloutis dans la débauche, sensualisme intronisé sur tous les degrés de l'échelle sociale, encombrement des hôpitaux et des pénitentiaires, propagation du suicide, révolte contre la loi et bouleversement des empires, voilà, Messieurs, le spectacle, qui, surtout depuis un siècle, se déroule à nos regards sur une moitié du monde, comme un lugubre panorama.

Où trouverai-je la cause de ce progrès du mal? Je ne crains pas de le dire, *dans la littérature empoisonnée que fit éclore le satanique génie de Voltaire*, et qui se perpétue, de nos jours, avec un déplorable succès, sous la plume des romanciers contemporains.

Je ne parlerai pas des funestes conséquences qu'engendre pour les royaumes la circulation des doctrines irreligieuses et anti-sociales, ce sujet réclamerait une séance particulière. Vous savez d'ailleurs ce qu'a produit la philosophie du XVIII^{ème} siècle. Quand on prêche aux masses la haine de *l'Autorité Divine* et qu'on proclame sa déchéance, l'autorité du trône qui en découle n'est pas longtemps à être méconnue. Le *Vicaire Savoyard* et le *Contrat social* de *Jean-Jacques Rousseau*, comme le *Figaro* de *Baumarchais*, ne sont pas innocents des sanglantes horreurs de 93, et parmi les bourreaux de Louis XVI, à côté de Robespierre, j'aperçois aussi le patriarche de Ferney.

Mais là n'est pas aujourd'hui l'écueil où va se heurter la nacelle des générations. Une plume impie ébranlera peut-être quelques intelligences débiles; une plume immorale fera toujours tomber sous ses pestilentielles élucubrations des hécatombes de victimes. C'est par les allées fleuries de l'imagination, que la mort, sous la radieuse enveloppe du roman, s'insinue dans les cœurs. Enfant du Moyen-Age où il naquit sous le souffle inspiré des troubadours, le

roman était alors un récit pompeux d'événements chevaleresques, où triomphaient toujours la courtoisie et le courage. Sa guitare à la main, le poète de ces temps parcourait les manoirs antiques, et chantait sous les donjons des chatelaines, les exploits du chevalier absent et les revers de l'infidèle. Heureux les peuples, si tel fut toujours resté ce genre de composition littéraire ! Mais Voltaire que l'on retrouve sans cesse sur la brèche, quand il y a un coup de poignard à porter à la morale, voyant dans l'attrait des fictions romantiques un fécond moyen d'outrager le Ciel et de rabaisser la vertu, s'empressa de leur donner une direction nouvelle. D'abord, exagération héroïque du cœur humain et sublime illusion de la vie, le roman n'a plus été, depuis, qu'un engin de ruine et un poison perfide.

Tout ce qu'il y a dans l'univers de misères et de vices, de méchancetés et de faiblesses, de bassesses et d'ignominies, voilà le portrait de l'humanité dans les *fictions voltairiennes*. Zadig, Candide, la princesse de Babylone et la vision de Babouc inaugurerent dignement ce triste catalogue d'infamies littéraires qui se débitent chaque jour avec une malheureuse liberté dans toutes les mauvaises librairies du monde civilisé, et que l'on retrouve dans la mansarde du prolétaire, comme dans le boudoir parfumé de l'opulence.

Un judicieux rhéteur définit le roman : *Un tissu d'aventures créées par le caprice de l'imagination de l'écrivain*. On ne saurait en donner une plus juste ni plus charitable définition. Une intrigue coupable dont la trame s'enchevêtre dans une multitude d'in vraisemblables péripéties et dont le dénouement est toujours une fin tragique ou le couronnement du vice, voilà l'immuable pivot et l'éternel refrain de presque tous les romans modernes. Ridicule palinodie ! amalgame de faussetés et de turpitudes qui font sourire la raison ou qui révoltent la modestie ! De téméraires champions du roman ont soutenu que son influence était le redressement des mœurs et l'amélioration des individus. Mais les ravages qu'il exerce partout où il pénètre condamnent avec une foudroyante éloquence l'impudente ironie de cette assertion. Qu'on me cite un seul homme que la lecture d'un roman ait rendu meilleur, un seul pays, un seul faubourg de nos cités dont la moralité ne se soit pas flétrie à son contact ; oh ! alors, je passerai hardiment sous ses drapeaux, et ma langue n'aura pas assez de louanges pour chanter le prix et la noblesse de ses bienfaits.

Convaincu que le cynisme de son pinceau fera baisser les yeux de la pudeur et qu'une trop complète nudité empêchera l'action de son venin, le romancier cache sous les perles éblouissantes de son style la noirceur de ses pensées, et cherche à faire de l'amour comme le laissez-passer du crime et de la honte ; mais l'amour, noble élan vers le ciel de deux cœurs réunis dans un battement sublime, vertu que Dieu seul inspire et sanctifie et qui nous rapproche de Pélu, l'a-

mour, Messieurs, je ne crains pas de l'affirmer, n'a jamais existé dans les romans.

L'écrivain qui nourrit son intelligence du mépris des plus pures inspirations, ne saurait donner à ses héros un sentiment que ne peut éprouver son âme inerte ou desséchée. " Mais tous ces artisans d'amour, dit Veuillot dans ses *Libres penseurs*, semblent n'avoir point subi la loi commune. Ils sont lascifs ou froids ; chez quelques-uns je sens l'impur brasier du vice ; chez aucun je ne vois la flamme et le rayonnement de l'amour. Ils ont cherché le plaisir, ils n'ont point aimé."

En tête d'un de ses ouvrages, Jean-Jacques Rousseau, poussé sans doute par l'aiguillon d'un tardif remord, a écrit ces lignes mémorables : *La jeune fille qui aura le malheur de lire ces pages, est une fille perdue*. Ces sinistres paroles pourraient se dire de la majorité des productions qu'ont enfantées le caprice et l'immoralité romantiques.

Voyez au milieu de ses laborieuses compagnes, cette jeune ouvrière nonchalamment assise sur son tabouret de travail : l'aiguille oisive s'est arrêtée dans ses doigts inactifs, et la broderie commencée git tristement sur le métier stationnaire. Immobile et pensive, elle laisse flotter son imagination dans de vaporeuses rêveries ; sous le charme d'une vision mystérieuse, elle semble évoquer de séduisantes images et magiques souvenirs ; le devoir, la fatigue, les saintes cicatrices du travail font horreur à ses mains, passées tout à coup de la plus intrépide activité à l'insensibilité la plus chatouilleuse ; au lieu de coudre, elle rêve... N'en doutez pas, cette jeune fille a consacré ses heures de sommeil à la lecture d'un roman... Le trouble se fait peu à peu dans ses idées ; comme le roseau qui plie sous l'aquilon, son âme se courbe et s'étiole, la couronne de son innocence s'effeuille ; elle n'oppose plus qu'une résistance mourante aux appels de la tentation ; et bientôt les anges se voilant de leurs ailes, pleurent une sœur perdue et une conscience souillée.

Exaltation du cerveau, transportation du lecteur dans un monde faux et invraisemblable, jugement faussé, goût des jouissances illicites et de l'oisiveté, et toujours regrettable abus d'un temps précieux, tels sont les résultats ordinaires du roman.

La vérité s'indigne, Messieurs, quand elle voit l'histoire des événements accomplis, détruite ou tronquée par les calomnies de ces conteurs d'aventures.

On a dit que ces opuscules avaient pour but d'instruire et d'éclairer les masses... Singulière instruction que celle qu'ils répandent ! Savez-vous ce qu'ils apprennent au vulgaire ignorant et illettré ? Ils lui apprennent à regarder les rois comme des tyrans, les ministres du culte comme d'hypocrites imposteurs. C'est dans leurs pages infectées de fiel qu'il découvre que les massacres de la St. Barthélemy et les excès de l'inquisition furent l'œuvre des moines et des Pontifes, que les cloîtres et les couvents du

moyen-âge furent des repaires de débauches et d'orgies....

Voltaire, Voltaire, quelle responsabilité formidable s'appesantit sur ton front chauve et ridé par les stigmates de l'impunité ! La Providence avait confié à ton esprit le foyer d'un vaste talent pour le faire rayonner en lumineuses étincelles sur le monde. Qu'as-tu fait de ce précieux dépôt ? "Ecrasons l'infâme," t'écriais-tu dans tes accès d'infébral délire, et qui, plus que toi, fut infâme ?.. De la philosophie dont la mission divine est d'ouvrir aux intelligences la voie sacrée de la lumière, tu as fait l'école du mensonge et de l'erreux ; de la littérature, un sacrilège pilori, où, de ta main de bourreau, tu cloues sous les regards des peuples, tout ce qu'il y a de beau, de saint et de vertueux dans l'humanité ; de la poésie, l'apothéose du vice et une imprécation contre le Ciel ;—c'est toi l'infâme, toi, l'auteur de toutes nos infortunes sociales et le brandon de nos discordes civiles ; toi, qui joignant à la haine de ton Dieu la haine de ton pays, dans tes entretiens avec une Impératrice étrangère et à la cour de Frédéric, insultais dans des rimes odieuses à la Pologne expirante et à la perte de nos plus belles colonies ; toi, le patriarche de cette horde d'écrivains qui amoncellent les décombres dans les régions de l'adolescence ; toi, dont la vie entière n'a été qu'un long blasphème contre l'auguste victime du Calvaire, et qui l'aurais encore mise en croix, si tu avais pu l'atteindre ; parce que ta conscience, bourrelée te criait sans cesse qu'une justice suprême aurait son heure, tu ne pus pas être athée, mais tu aurais bien voulu l'être. Quoique prêchant partout le mépris de l'autorité et la révolte, tu fus pourtant comblé d'honneurs par des têtes couronnées ; un siècle aveugle se prosterna devant le prestige de ta puissance, et si d'enthousiastes sectaires sont venus déposer sur ta dépouille le laurier du génie, volontiers, je m'associe à eux, car, je ne le nierai pas, tu as eu du génie, mais le *génie de Satan*.

"Vous voulez m'étouffer sous des fleurs," disais-tu un jour à une populace délirante ; tu ne t'es pas trompé, vieillard infirme et cassé par la débauche, nous tous, amis de l'ordre et partisans du bien, nous voulons t'étouffer dans le travail posthume de tes doctrines délétères, non pas sous des fleurs, mais sous le char de la vertu triomphante et vengée.

Oui, messieurs, c'est Voltaire qui a donné l'initiative à ce courant de pernicieuses idées où s'abandonne aujourd'hui la plume de tant de nos littérateurs et quels ne sont pas les désastres occasionnés par leurs mortelles inventions ! Je pourrais, à l'appui de mes paroles, citer une longue liste de funèbres anecdotes, mais pour ne pas abuser de votre bienveillante attention, entre mille exemples qui m'ont frappé, je n'en citerai qu'un seul :

"Un jeune homme à peine âgé de 25 ans, aimait éperdument une jeune fille, dont plusieurs fois il avait sollicité la main. Ses parents la lui avaient

constamment refusée. Un soir, après une dernière tentative infructueuse, il rentre chez lui, le cœur ulcéré par la tristesse et le désespoir, trouve sur la table un exemplaire de la nouvelle Héloïse, l'ouvre au hasard, et tombe sur la fameuse lettre, où Saint Preux annonce à Milord Edouard son intention de se donner la mort ; après avoir passé sous de fatales impressions une nuit de veille et de douleur, il quitte soudainement Paris avec des pensées de suicide ; se rend à Montmorency, visite l'ermitage, se fait montrer l'arbalète de Rousseau et le lit où reposait Thérèse, s'arrête devant le buste de Jean-Jacques, écarte le laurier qui l'ombrage et lit les quelques vers gravés dans la pierre, que composa Mad. d'Epinau. Ayant obtenu la permission de rester quelque temps dans ce séjour, il s'assied sur la pierre quadrangulaire où fut écrite la nouvelle-Héloïse, relut jusqu'à trois fois la lettre de St. Preux, écrivit au crayon une lettre comme dernier adieu à la vie et à celle qu'il aimait, puis, il avala un morceau d'arsenic..... Quand la femme qui l'avait accompagné à l'ermitage, se rapprocha de lui, son corps n'était plus qu'un cadavre—à côté gisait aussi le funeste opuscule ; la réponse dans laquelle Milord Edouard s'efforce de dissuader St. Preux de son coupable dessein, avait disparu. Le malheureux l'avait déchirée, sans doute, pour ne pas la lire.

S'il n'emène pas toujours le suicide ou n'entraîne pas la vertu dans l'ornière des chutes, toujours le roman altère la pureté du cœur, le passionne pour l'impossible et dégoûte l'esprit des choses sérieuses.

"On se demande en parcourant ces déplorables livres, dit encore Louis Veuillot, ceux qui ont écrit cela, sont-ils donc des enfants perdus ? n'ont-ils point de mère, point de sœur, point d'épouse ? ils ont une mère qui lit ces livres, une sœur qui les relit ; ils ont épousé une femme qui les avait déjà lus ; ils les composent auprès du berceau de leur fille, qui les lira. Elle les lira, vous dis-je, et peut-être, malgré vous. Dieu les fera tomber sous la main de votre enfant. Vous ne seriez pas assez punis de vouloir les lui cacher. Un séducteur les lui procurera pour la corrompre et vous la ravir." Mais la meilleure autorité que je puisse appeler au secours de mes accusations, ce sont, messieurs, les aveux remarquables et énergiques d'un célèbre romancier moderne sur ses propres œuvres et sur tous les romans en général.

Plusieurs journaux français ont recueilli et publié dernièrement une lettre adressée par M. Jules Janin, à un jeune séminariste du diocèse d'Evreux, qui, portant le même nom que lui, avait imaginé de lui écrire quelques lignes de prose, dans lesquelles il donnait libre cours à son admiration pour le critique du journal des *Débats*. La fantaisie était au moins singulière. On va voir comment elle fut accueillie par M. Janin, qui répondit à son homonyme par la lettre suivante, dans laquelle se trouve, nous devons le dire, autant d'esprit que de bon goût.

A M. Constant Janin, étudiant en philosophie, au grand Séminaire d'Evreux.

« Mon cher cousin, puisque vous le voulez, je ne demande pas mieux ; mais que va dire monsieur votre régent, s'il vient à savoir que vous vous êtes mis en correspondance avec un faiseur de romans comme moi ?

« Vous aurez beau lui dire que je ne suis peut-être pas aussi noir que j'en ai l'air ; vous verrez que l'excellent homme aura bien peur. Quoi ! l'auteur de tant d'œuvres licencieuses, lui écrire du fond d'un séminaire ! c'est un grand péché peut-être.

« Eh bien ! non, ce n'est point un péché ; car, un écrivain de romans vous donnera les meilleurs conseils, des conseils tout fraternels. Je veux dire que la vie est chose grave et sérieuse, que la jeunesse passe vite, et qu'il la faut employer non pas à admirer des *écrivains futiles comme moi*, mais à étudier les maîtres de la pensée et de la conscience, les grands orateurs de l'Orient et de l'Occident, St. Augustin et St. Jérôme, St. Grégoire et St. Ambroise, St. Jean Chrysostôme surtout, le Maître et Bossuet.

Lisez Bossuet. Voilà un maître, voilà un homme qui a créé la langue française ; il appartient à Homère, aussi bien qu'à Louis XIV. Lisez-le ! ses sermons sont peut-être les chefs-d'œuvre de l'éloquence humaine. Son *histoire des variations* a rendu les plus grands services à la religion catholique. Je ne connais rien de plus touchant que ses *Oraisons funèbres*. Avez-vous lu ses lettres ? Tout l'ensemble du catholicisme se retrouve dans ces papiers détachés, adressés au hasard à quiconque avait besoin de cette féconde et nerveuse parole.

Voilà, mon cher enfant, voilà nos maîtres ! Voilà ceux qu'il faut aimer, admirer, applaudir, étudier la nuit et le jour ! Voilà où se trouve la solide nourriture des jeunes esprits, et non pas, Dieu merci, *dans les misérables et ennuyeuses futilités qui s'écrivent de nos jours*.

« Quels livres ! Si vous saviez quels abominables corrupteurs du bon goût, des bonnes mœurs, de la civilisation, de la langue, de la belle langue française par laquelle toute l'Europe nous était soumise bien plus que par les armes de l'empereur Napoléon ! Rappelez-vous ce que vous avez lu : tout ce qui vient des œuvres de notre siècle est une *vaine fumée*, bonne tout au plus à obscurcir les intelligences honnêtes. Toute cette écrivasserie qui paraît belle, vue de loin, si vous pouviez en pénétrer les tristes mystères, vous porterait à la tête et au cœur. Ce ne sont que trompeuses vanités, pauvretés, mensonges de tout genre ; et quand vous les aurez lus, rien ne vous restera, sinon un profond dégoût, un douloureux ennui, un grand mépris de vous-même et des autres.

« Prenez donc bien garde de tomber dans ces abîmes, imprudent que vous êtes ! Ne lisez ni moi ni les autres !

Ne lisez pas un livre des romanciers de ce siècle : je n'en connais pas deux qui méritent les regards honnêtes d'un brave jeune homme qui a conservé la piété, la pudeur, les chastes enivrements de ses dix-huit ans.

« Allons ! point de lâcheté : revenez à la forte et vive nourriture. Rappelez-vous Pascal, Racine, Bossuet, Fénelon et Massillon, son frère dans l'art de rendre aimables les sévérités mêmes de l'Évangile. Rappelez-vous les beaux livres du dix-septième siècle et les belles pages du siècle suivant, ou bien remontez dans les critiques de la science chrétienne, ce seront là des auteurs utiles et sûrs, ce seront là des études remplies de douces promesses ; ainsi, vous arriverez à être un homme éloquent, instruit et dévoué.

Vous avez choisi une belle et sainte profession, belle et sainte entre toutes. Soyez-en digne ? Ne rougissez pas de votre habit : *avec cet habit-là ont été civilisées les nations modernes*. Au contraire, obéissez à votre vocation, marchez bien droit votre sentier, la tête haute, et quand par hasard, vous trouverez que la nuit est épaisse, que le chemin est couvert de ronces et d'épines, que la colonne lumineuse, c'est-à-dire notre conscience, est tournée de son côté nuageux, rappelez-vous ce que dit un ancien livre de philosophie, que je lisais dans ma jeunesse :

*Haud facilem voluit pater ipse colendi
Esse viam curis acuens mortalia corda.*

Donc, encore une fois, méfiez-vous du faux enthousiasme ; méfiez-vous des études mal faites. Ayez confiance dans vos guides naturels qui sont les meilleurs amis que vous puissiez rencontrer en votre chemin. N'allez pas, dans un moment de caprice ou de mauvaise humeur, vous adresser tête baissée au premier venu dont vous aurez lu le nom dans un journal. L'imagination est une belle chose sans doute, mais il faut avant tout l'amortir, la dominer, l'écraser tant que l'on peut.

« Voilà ce que je voulais vous dire et ce que votre lettre m'a fourni, une preuve d'un esprit peu obéissant, mais d'un cœur honnête. Elle est bien honorable pour moi, qui suis bien heureux d'inspirer de temps à autre, de tels sentiments. Enfin, elle m'a donné l'occasion de vous faire une homélie polie comme bien loyale, dont j'espère que vous profiterez.»

Vous venez de l'entendre, Messieurs, « ne lisez pas un seul livre des romanciers de ce siècle, je n'en connais pas deux qui méritent les regards honnêtes d'un brave jeune homme qui a conservé la pudeur et les chastes enivrements de ses dix-huit ans. » C'est l'auteur lui-même de ces livres qui nous tient ce langage. Quand le coupable avoue son crime, le rôle de l'avocat est inutile, et celui de la justice commence.

Et d'ailleurs, quels sont ces hommes qui, s'armant du fouet de la censure, viennent insulter à nos faiblesses et dévoiler à la foule nos plaies morales ? D'où viennent-ils ? Quels sont leurs titres ? Sont-ce de

dignes citoyens qu'anime l'amour de leur patrie et qu'environne la considération publique? Qui sont-ils enfin, pour s'arroger le droit de nous jeter l'anathème de leurs sarcasmes? Je regarde dans leur rang, et à leur tête j'aperçois une femme que la pudeur ne saurait entendre nommer sans se voiler le front; une femme qui, foulant aux pieds les plus saintes vertus de son sexe, à la faveur d'un pseudonyme et d'un costume d'emprunt, a souillé longtemps les boulevards et les salons de la capitale du spectacle de ses dégradantes folies. (1)

A ses côtés marche un écrivain non moins odieux, que la perversité de ses intrigues politiques, a fait bannir de ses foyers, et dont la plume servile flatte avec une rampante bassesse toutes les passions abjectes du cœur humain. Royaliste ou démocrate, suivant l'opportunité de l'opinion, et n'écrivant que pour entasser de l'or, il encense tour-à-tour les aristocraties blasonnées du faubourg St. Germain ou la blouse du quartier des halles. Ce romancier qui se proclame le compagnon du pauvre et l'ennemi de l'opulence, se console des tristesses de l'exil sur les *coussins brodés d'une fastueuse villa savoyarde*, où il se fait apporter chaque matin sur un *plateau d'or ciselé*, la paire de gants-paille, sans laquelle il ne peut écrire. "S'il met des gants à ses doigts pour composer, dit un piquant biographe, en revanche et par économie sans doute, il n'en met jamais à son style, ironique impudence! ces auteurs dont la verve ne s'inspire que des spéculations de l'individualisme prétendent toutefois n'écrire que pour le bonheur de l'humanité; l'humanité, c'est leur *coffre-fort*."

Tels sont, Messieurs les Caton qui s'érigent en censeurs de nos défauts. Ils ont l'air de flétrir le vice et portent ses livrées; ils prêchent partout l'abnégation et ils dorment sous des rideaux de soie.

Non, je ne croirai jamais à la probité de ces hommes et leurs paroles ne trouveront pas d'estime dans mon esprit. J'écouterai Corneille, Boileau, Racine et Malfilâtre, et leurs rimes mélodieuses feront toujours vibrer en moi une corde sympathique, parce que la vertu qu'ils m'enseignent fut la compagne de leur vie.—Eux aussi firent la leçon à leurs concitoyens; mais ils ne trafiquèrent pas de leur talent, car ils furent pauvres. Gilbert tonna contre le luxe, mais c'est une sœur de charité qui lui a fermé les yeux; et sous la croix de bois qui couronne son humble tertre, je le trouve plus grand que Voltaire sous les voûtes dorées du Panthéon.

Messieurs, il se fait autour de nous un sensible travail de régénération morale, et quoique on l'ait dit avant nous, je le répéterai encore, car la vérité ne vieillit pas, c'est par l'intermédiaire de la femme que doit s'opérer la transformation de la société. Dans une comédie de Molière, je lis ces quatre vers :

- " Nos pères sur ce point étaient gens bien sensés,
- " Qui disaient qu'une femme en sait toujours assez,
- " Quand la capacité de son esprit se hausse,
- " A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse.

(1) Madame George Sand.

Ce serait manquer à l'estime qui vous est due, Mesdames, que de réduire à si peu de chose votre mission dans le monde, et je croirais vous faire injure, si je ne vous disais franchement que je ne partage pas l'opinion du poète. La femme a eu, dans tous les âges, une haute influence sur la littérature de son époque; et comme une éclatante réfutation de la satire, sur les rivages de la pensée, je vois rayonner le nom d'illustres écrivains qui honorent votre sexe, et qui, en l'environnant d'une immortelle auréole, l'ont glorieusement vengé de la critique des jaloux. A ceux qui vous contesteraient le don de la puissance intellectuelle, je citerai Mad. de Sévigné, encore sans rival dans la *science de l'art épistolaire*; Mad. de la Sablière, à qui nous devons la palme de l'*apologue* et de la *fable*; Mad. de Maintenon, dont la royale inspiration fit éclore de la muse de Racine les deux plus beaux chefs-d'œuvre de la *Tragédie-française*; Mad. Dacier, qui traduisait Homère; Mad. Deshoulières et ses gracieuses idylles; Mad. de Chantal, Mad. Cotin, Mad. de Staël, Mad. Campan, Mad. de Genlis et Mad. de Girardin qu'une mort précoce a ravie, il y a peu d'années, à la gloire des lettres et à la propagation des nobles idées.

Non, il ne vous suffit pas de connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse, et si la libéralité divine a déposé dans le sanctuaire de vos âmes cette pierre précieuse que l'on appelle le talent, ce n'est pas pour la laisser dormir sans éclat dans son écrin, mais pour qu'elle resplendisse, comme un phare tutélaire, sur les flots orageux de l'humanité. Aussi bien que l'homme, vous avez votre place au banquet des intelligences, et s'il ne lui est pas donné de s'asseoir sur les sommets du génie, ou d'éclairer la marche des siècles par de lumineux enseignements, toute femme a néanmoins un vaste livre à composer: ce livre, dont elle doit éloigner toute idée malsaine, où doit briller en traits ineffaçables le nom de Dieu, ce livre dont les pages doivent être pures et radieuses comme la face des anges et qu'elle est obligée de faire sublime, c'est le *cœur de son enfant*.

C'est vous, Mesdames, dont la main conduit le gouvernail des mœurs et de la société. Celui que vous abritez aujourd'hui sous l'aile de votre sollicitude, demain sera un citoyen de plus parmi les artisans du progrès social. Si vous voulez fournir à la patrie des défenseurs capables de la servir, éloignez de vos familles l'action de la brochure licencieuse. C'est elle qui énerve et amollit les générations, et quand un peuple s'endort dans les délices de Capoue, bientôt arrive la décadence avec les chaînes du barbare.

Napoléon I demandant un jour à Mad. Campan ce qui manquait à la société: *des mères*, répondit celle-ci. *Eh bien, faites des mères*, ajouta le grand homme. En effet, Mesdames, ce sont les mères qui tiennent dans leurs mains les destinées des nations. C'est vous qui façonnez le cœur de l'homme; l'homme ajouté à l'homme fait les masses; les masses font

les empires. Et sans exagérer l'importance de votre rôle, comme un grand roi et avec plus de vérité, vous pouvez dire : *L'Etat c'est moi !*

Messieurs, une chose qui saisit l'admiration du voyageur débarqué sur votre plage, c'est de voir comme s'est maintenue inébranlable et vivace votre nationalité, malgré un siècle de domination étrangère ; à qui le devez-vous ? Je connais peu vos annales, mais je les connais assez pour savoir que c'est la foi qui vous a préservés du naufrage ; le catholicisme qui, par le ministère de ses apôtres, a conservé dans vos âmes le souvenir et les glorieuses traditions de vos ancêtres. C'est lui qui, à la sueur de son front et par l'effort d'un infatigable dévouement, a ravi à la tombe cette belle langue qui est votre signe de ralliement et comme la *hampe* invincible de votre drapeau. Lui aussi qui vous a garanti d'une fusion qui eût été votre ruine ; c'est par lui enfin que vous vivez encore, et je ne crois pas être le jouet d'un puéril enthousiasme en disant, la main sur votre histoire, que le prêtre catholique a été de tout temps, et surtout depuis un siècle, comme le bon ange du Canada.

Le Canada sauvé par la foi ; quel beau sujet ! Messieurs ; mais la muse de l'honorable lecteur qui va me succéder à cette tribune, bien autrement inspirée que ma débile parole, fera entendre sur cette thèse les ravissantes mélodies de ses accents.

Messieurs, votre nation et surtout la ville de Montréal marche à pas de géant dans la voie du progrès littéraire, mais ici-bas, chaque médaille a son revers. Cueillant à pleines mains les bienfaits d'une civilisation progressante, évitez-en les périls, et ne laissez pas l'abus des lettres s'infiltrer dans les veines de vos générations.

De tous côtés, j'aperçois des arènes où, dans de brillantes joutes, l'esprit et le talent rompent des lances, se forment au maniement de la parole, et propagent au loin le crédit des saines idées. Docile au rayonnement de ces institutions, par la suprématie de l'intelligence, votre cité restera l'aînée de ces sœurs et la capitale du pays. Seuls, entre les autres contrées du nouveau monde, dont le commerce et l'industrie sont le premier apanage, vous marchez déjà par vos progrès intellectuels à côté des puissances Européennes. Parmi vous grandit une pépinière d'Orateurs, de Jurisconsultes et de Penseurs judicieux. Le jour se lèvera où vous aurez votre pléiade de chefs-d'œuvre, et le Canada lui aussi, viendra porter sa fleur à cet immense bouquet littéraire auquel chaque peuple d'Europe a porté la sienne, et cette fleur ne se flétrira pas, car ce sera l'immortelle.

Messieurs, à l'inauguration de cette salle, un éminent orateur disait que l'on ne vous appréciait pas ailleurs comme vous le méritez. C'est vrai, la France ne vous connaît pas assez ; mais n'accusez pas votre vieille mère, car elle n'est pas coupable... on lui a pris son enfant au berceau ! Depuis ce temps, vous le savez comme moi, le glaive des combats lointains

et des guerres civiles n'a cessé de labourer ses entrailles : occupée tour-à-tour à cicatriser ses blessures on a se défendre de nouveau contre ses enfants révoltés, elle n'a pu songer à ceux qu'elle a perdus.

Mais Montcalm et Jacques Cartier ne dorment pas dans leur manteau de pierre. Ils sont là, sous les lauriers des premiers jours, la main sur le pommeau sanglant de leur épée, rappelant au roi, leur maître, que les héros des plaines d'Abraham et de Chateauguay vivent encore dans une splendide postérité, et si le cri des vivants fut autrefois méprisé, cet appel d'outre-tombe ne retentira pas aujourd'hui sans écho, car sous la pourpre du trône, elles ne sont plus, grâce à Dieu, les tyrannies d'une Pompadour... Bientôt, la lumière jaillira, l'éclat de vos mérites se reflétera au-delà des mers ; et à ce feu sacré du patriotisme qui brûle dans vos poitrines, à cette ardeur du bien du beau et de l'honnête, à ce langage si purement conservé, à cette foi vive et solide, la patrie de vos cœurs reconnaîtra les fils de son amour et de son sang. Des rives du St. Laurent aux rives de la Seine, il se fera comme une harmonieuse ondulation de sentiments ; à travers l'atlantique, sur le pont de la pensée, s'échangeront sans cesse entre les deux plages de féconds entretiens, et alors, l'heure marquée au cadran des mondes par le doigt de la Providence, verra peut-être l'accomplissement de grandes choses.

L'Eglise au Canada,

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE HALIFAX. (1)

Les colonies anglaises du golfe Saint-Laurent, qui composent la province ecclésiastique de Halifax, ne portent plus dans l'histoire le nom de Canada, et elles jouissent de gouvernements et d'institutions parfaitement distincts. Mais elles ont fait partie, pendant un siècle et demi, du diocèse de Québec ; Charlevoix et tous les auteurs anciens les considèrent comme des dépendances du Canada ; et nous préférons conserver les désignations données autrefois par la France plutôt que d'adopter celles imposées depuis lors par l'Angleterre.

L'Acadie, appelée aujourd'hui Nouvelle-Ecosse par les Anglais, est une vaste péninsule de cent vingt lieues de longueur, unie au Continent par l'isthme étroit de Beauséjour. L'Acadie eut des missionnaires avant Québec ; et dès l'année 1611, deux Jésuites, les PP. Biard et Masse, élevaient la croix à Port-Royal (devenu Annapolis). Mais leur mission fut bientôt détruite par les Anglais ; et il en fut de même de toutes celles que la Compagnie de Jésus entreprit de fonder dans cette presqu'île. Tour-à-tour prise, rendue et reprise par les anglais, déchirée par des guerres civiles que se faisaient les trois propriétaires entre lesquels la France avait eu l'imprudence de diviser l'Acadie, cette colonie ne connut pas un instant de repos jusqu'au traité d'Utrecht, qui la céda définitivement à l'Angleterre. Et cependant,

(1) Voir Nos. 23, 24 de l'Echo l'année 1859. pages. 367, 376.

durant ce siècle d'agitations, il s'y développa une population de colons honnêtes, industriels et braves; religieux surtout, et chez lesquels la foi était si profondément enracinée qu'elle a résisté au manque prolongé de secours religieux, ainsi qu'à toutes les persécutions de l'Angleterre. En même temps, sous l'influence des Jésuites, les nations sauvages de l'Acadie et des côtes environnantes, les Abenakis et les Mic-Macs embrassaient le christianisme et devenaient les plus fidèles alliés de la France. Supérieurs en intelligence à la plupart des peuples aborigènes de l'Amérique, les Abenakis arrivèrent promptement à un degré suffisant de civilisation, et ils ont fait payer cher aux Anglais, dans cent combats, le mal que ces derniers avaient fait à leurs missionnaires et à leurs amis les Français. On connaît les martyres du P. Rasle, fusillé en 1724, par les miliciens protestants de Boston.

La souveraineté incontestée de l'Angleterre devait porter à leur comble les malheurs des Acadiens. Ces braves gens demandaient à rester neutres dans les guerres contre le Canada, ainsi que les traités leur en donnaient le droit; mais cette neutralité ne convenait pas à leurs nouveaux maîtres, qui les accablèrent de vexations et d'avaries, sans arriver à les enrôler contre les Français. Enfin, en 1755, le gouvernement de Georges II décréta l'exil de la population tout entière, dont le seul crime était d'être catholique et de regretter la domination française. On chercherait en vain dans l'histoire un autre exemple si odieux de perfidie et de rigueur, on ne trouverait que la conduite de Charles III d'Espagne envers les Jésuites. Sept mille malheureux (d'autres auteurs disent quinze mille) furent enlevés de leurs demeures, chargés sur des vaisseaux, qui allèrent les semer sur le rivage, depuis Boston jusqu'à la Caroline, sans pain, sans protection, les abandonnant à la charité du pays protestant où ils pouvaient se trouver. Après bien des vicissitudes, un certain nombre d'Acadiens se réunirent en Louisiane, et leurs descendants forment aujourd'hui la majorité de la population catholique du diocèse de Natchitoches. Bien des milliers de leurs compatriotes, moins heureux, travaillèrent en vain, pendant longues années, à se rassembler en familles et en villages sur la terre d'exil. On cite l'exemple du vieux notaire René Leblanc, qui mourut de chagrin et de misère à Philadelphie, en cherchant sans succès ses vingt enfants et ses cent cinquante petits-enfants, dispersés dans les colonies anglaises. Il ne put jamais retrouver la trace de cinq de ses fils.

Cependant, lorsque la guerre eut cessé dans le Nord par la chute du Canada, les temps devinrent moins mauvais pour les Acadiens, dont la fidélité ne portait plus ombrage. Beaucoup d'entre eux tournèrent donc leurs regards vers leur pays natal, et ils y revinrent demander un tombeau pour eux-mêmes et une patrie pour leurs enfants. Leurs terres, leurs maisons et leurs troupeaux, confisqués par la Couronne, avaient été concédés à des colons protestants. Les Acadiens

durent commencer de nouveaux défrichements dans les parties les plus ingrates de la Péninsule, s'y bâtir des demeures et s'y retrouver comme étrangers et pauvres, dans le pays qu'ils avaient fertilisé de leurs sueurs. Aujourd'hui, les descendants de ces proscrits composent exclusivement douze paroisses dans la Nouvelle-Ecosse. Nous les retrouverons encore dans le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard, où ils sont aussi demeurés fidèles à la foi comme à la langue de leurs pères. Les Irlandais, que l'on rencontre partout hors d'Irlande, composent un autre élément de la population catholique de cette presqu'île. On y trouve aussi des montagnards écossais, qui ont conservé la foi de Marie-Stuart; et enfin les sauvages ont encore de nombreuses chrétientés dans le pays qui les vit autrefois libres et puissants.

La Nouvelle-Ecosse avait eu des Récollets pour curés du temps des Français. Après la conquête du Canada, les évêques de Québec eurent la plus grande peine à recruter leur clergé, par suite des prohibitions du gouvernement anglais, et les missions aussi lointaines que l'Acadie durent beaucoup souffrir de manque de secours religieux. Halifax, qui est aujourd'hui la métropole d'une province ecclésiastique, cette ville vit construire sa première église en 1767, par l'abbé Maillard, prêtre des Missions-Etrangères. La même année, l'Evêque de Québec ordonnait un prêtre écossais, le Rév. Alexandre MacDonnell, pour aller prêcher en langue gallique aux Ecossais du nord de la Péninsule. Ce saint missionnaire a vécu quarante-trois ans à Antigonish, exerçant son ministère avec un zèle admirable sur toute la côte, ainsi que dans les îles voisines. A la fin du siècle dernier les Acadiens du sud de la Nouvelle-Ecosse reçurent l'apostolat d'un émigré français; car la grande révolution, en dispersant nos prêtres, rendit un immense service à l'Eglise d'Amérique. L'abbé Sigogne, du diocèse de Tours, se fixa à la baie Sainte-Marie, et pendant la durée de son fructueux ministère, il ne bâtit pas moins de trois églises dans les villages qui formaient sa mission.—En 1803, l'abbé Edmond Burke, archiprêtre de Québec, fut envoyé à Halifax comme vicaire-général. Il y bâtit un collège catholique; mais le gouvernement en défendit l'ouverture pendant de longues années. En 1819, le Saint-Siège éleva Mgr. Burke à la dignité de vicaire apostolique de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du cap Breton, et en 1842 le diocèse de Halifax fut érigé. Enfin, il y a quelques années, Halifax a été élevé par le Souverain-Pontife au rang de métropole.

La province ecclésiastique de Halifax comprend les diocèses de Halifax, d'Arichat, de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), de Charlottetown, de Saint-Jean (Terre-Neuve) et de Havre-de-Grâce. Le présent archevêque est Mgr. Thomas Connelly, précédemment Evêque du Nouveau-Brunswick, et qui a été appelé, au commencement de cette année, à succéder à Mgr. Walsh, dont l'Acadie pleure encore la mort. Pendant

un évêché de seize ans, Mgr. William Walsh a fait progresser admirablement les œuvres religieuses de son diocèse, en même temps qu'il bâtissait des églises et augmentait les rangs de son clergé. On lui doit l'ouverture du collège ecclésiastique de Sainte-Marie, qui compte cent élèves, ainsi que l'établissement des Dames du Sacré-Cœur et celui du noviciat des Sœurs de charité. Le saint prélat a trouvé encore le temps d'écrire plusieurs ouvrages de dévotion dont la popularité n'est pas moins grande en Irlande que dans le Nouveau-Monde. Enfin, on doit à Mgr. Walsh l'érection d'une belle cathédrale gothique où le culte catholique est célébré avec pompe, sous un climat sévère, dans la patrie des bons Abenakis. Nous y avons vu nous-mêmes des groupes de ces sauvages assister pieusement à la grand'messe, et nous bénissons Dieu, qui leur a rendu les missionnaires dont leurs pères ont été si longtemps privés. Le diocèse de Halifax contient 25 prêtres, 23 églises et une population catholique de 50,000 âmes.

LA ROCHE HÉRON.

A Continuer.

Nécrologie.

Nous nous faisons un devoir de recueillir l'intéressante notice que l'*Abeille* vient de publier sur M. Léon Gingras, prêtre du Séminaire de Québec.

« M. L. Gingras était né le 5 du mois d'Août 1808. Ses études au Séminaire de Québec furent brillantes. Dans presque toutes ses classes, il remporta la palme sur ses confrères et avec d'autant plus d'éclat qu'elle lui était chaudement disputée. Un des plus précieux documents des archives du Petit Séminaire, le *palmarès* atteste, que les prix d'*Excellence* lui étaient le plus souvent décernés. Mais si ses talents le faisaient briller et admirer, il est une autre qualité, plus précieuse que les dons de l'intelligence, qui lui gagnait l'estime et l'entourait, j'oserais presque dire, de vénération : c'est sa tendre piété. Sa vie, au sein de sa famille, était celle du plus *fervent novice* dans une communauté religieuse. Fidèle à tous ses exercices, laborieux jusqu'à craindre de perdre un seul moment, recueilli et modeste, il était nommé à juste titre, *le saint*, et l'on sait combien il mérita de conserver jusqu'à la mort un nom si glorieux. Ainsi, ce fut un bonheur pour le Clergé du diocèse de Québec que de le voir se destiner à grossir ses rangs. Il reçut l'ordre de la prêtrise le 21 Août 1831. Son goût pour la vie retirée lui fit préférer le séjour du Séminaire, à l'exercice du saint ministère : il se consacra donc à l'œuvre de cette maison, et ne cessa d'y travailler durant les *vingt-neuf années* qui suivirent son ordination.

« Il fut professeur de Seconde en 1831, chargé de l'économat en 1832, puis en 1833 il prit la direction du Grand-Séminaire, et enseigna en même temps la théologie, jusqu'en 1840, qu'il fut nommé directeur du Petit-Séminaire : il remplit ce dernier emploi deux années, et deux années encore il fut directeur du

Grand-Séminaire, jusqu'en 1844.

« C'est vers le milieu de 1844, qu'il partit, en compagnie de M. Bélanger, pour un voyage en Europe et en Orient. Il reçut à Rome le titre de Docteur en Théologie et écrivit à son retour en Canada un ouvrage en deux volumes, intitulé : — *L'Orient ou voyage en Egypte, en Arabie, en Terre-Sainte, en Turquie et en Grèce*. La classe de philosophie et une conférence de théologie lui furent confiées à la fois en 1845. Il reprit en 1854, la direction du Grand-Séminaire qui lui avait été donnée de 1845 à 1849, et la garda jusqu'au mois de Mai dernier : c'est alors que l'état précaire de sa santé lui fit entreprendre un voyage, qui, après lui avoir été d'abord favorable, devait, malheureusement, priver sa famille, ses amis et ses confrères de la consolation de lui voir terminer sa vie au pays natal.

« Les prêtres qui, durant les treize années qu'il a employées à les former, ont vécu sous le régime tout paternel de sa direction, peuvent dire tout le zèle de cette âme vraiment embrasée de l'amour de Dieu. Ils garderont chèrement le souvenir de ses bontés ; ils se rappelleront ses conseils, ses instructions ; mais ce qui, surtout, restera gravé au fond de leur cœur, c'est l'exemple des vertus sacerdotales qu'il n'a jamais cessé un instant de leur donner. Ceux qui l'ont consulté dans leurs difficultés, ceux qui l'ont entendu développer une thèse de théologie, savent avec quelle netteté il exposait les principes de cette science, la première entre toutes les autres sciences : c'était son domaine privilégié, et il en connaissait l'étendue aussi bien que les différentes parties qui la composent. Ceux qui ont eu l'avantage de suivre sa direction spirituelle, diront combien il était éclairé dans les voies de Dieu : il y marchait lui-même depuis son enfance, et pouvait bien apprendre par quelle mortification, par quelle prière, par quelle attention sur soi-même, on arrive à l'union avec l'époux des âmes. Tel il avait été durant toute sa vie, tel il fut dans ses derniers instants. M. d'Eschambault, de Montréal, nous apprend dans une lettre, que quelques minutes avant sa mort, il prit la liberté de lui adresser cette question : « Eh bien ! M. Gingras, avez-vous bien hâte de voir le bon Dieu et la Ste. Vierge, » et qu'il répondit avec l'accent de la conviction et de l'amour : « Ah ! certes, oui ! » C'est le samedi, à quatre heures et demie de l'après-midi, le 18 février, que M. Léon Gingras s'éteignit tranquillement et dans une grande paix, à Paris, à l'hospice de *Marie-Thérèse*, où il avait été transporté trois jours avant sa mort. »

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Prix de l'abonnement pour tout le Canada : \$2 par an ; \$1 pour six mois ; en dehors du Canada \$2 50c. par an.

L'abonnement est pour un an ou pour six mois et date du 1er Janvier et du 1er de Juillet. Tout ce qui regarde la Rédaction et l'Administration doit être adressé *franco à MM. les Editeurs de l'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial*, Boîte 85, Bureau de Poste, Montréal.

On s'abonne chez M. Jean Thibault, au Cabinet de Lecture paroissial rue Notre-Dame, et chez MM. Plinguet et Cie., Imprimeurs.

Imprimé par Plinguet & Cie., 26, rue St. Gabriel.